

Passif et inverse en langue des signes française

Pierre Guitteny

Signes – Université Michel de Montaigne, Bordeaux III
33 chemin Pomerol 33000 Bordeaux
pierreguitteny@wanadoo.fr

Mots-clés : Langue des signes, Syntaxe, Passif, Inverse

Keywords: Sign Language, Syntax, Passive, Inverse

Résumé Les verbes en langue des signes sont souvent dotés d'un mouvement réversible. Il est alors difficile de parler d'actif et de passif : un décalage de point de vue permet de passer de l'une à l'autre interprétation. Cependant, la langue des signes n'est pas exempte de passif prototypique. C'est pourquoi nous proposons de distinguer, en langue des signes, passif et inverse – comme cela est le cas pour d'autres langues.

Abstract In sign language, verbs can often have a reversible movement. It is then difficult to speak about active or passive voice: a shift from point of view passes from the one to other interpretation. However, sign language is not without prototypic passive. This is why we propose to distinguish, in sign language, passive and inverse - as that is the case for other languages.

1 Introduction

C. Cuxac (Cuxac, 2000 : 209) remarque que : « *pour l'orientation active ou passive du verbe, c'est la direction du mouvement du verbe qui change son orientation sémantique, au sens propre comme au sens figuré. L'opposition actif/passif, en quelque sorte neutralisée en raison de la spatialisation des relations actanciennes, n'a donc pas de raison d'être. [...] un verbe comme [INFORMER] est tout autant 'informer' qu' 'être informé', un verbe comme [INVITER], tout autant 'inviter' qu' 'être invité'.* » Il est vrai que beaucoup de verbes, de diathèses peuvent être inversés en langue des signes : il suffit de changer l'orientation d'un verbe pour intervertir les rôles d'agent et de patient. Nous souhaiterions toutefois apporter une nuance à ces affirmations : à notre avis, en langue des signes, comme dans d'autres langues, il convient de distinguer passif et inverse...

2 Caractéristiques du passif

Les manuels scolaires utilisent souvent des définitions adaptées à une langue particulière, et des définitions générales qui ne couvrent pas l'ensemble des cas de la langue. Ainsi, concernant le passif, il est souvent écrit qu'*un verbe est à la voix passive quand le sujet désigne l'être ou la chose qui subit l'action indiquée par le verbe*. Or de nombreux verbes à la voix active s'emploient avec un sujet qui subit l'action, comme 'je subis' ou 'j'endure' – comme en langue des signes le signe [se retourner contre soi] (le dos de la main plate venant toucher le nez). D'autres définitions insistent sur les liens entre phrases actives et phrases passives, mais de nombreuses phrases actives ne peuvent pas être passivées, et certaines formes passives n'ont pas de correspondance à l'actif.

Les recherches linguistiques concernant le passif ont été nombreuses, et ont produit de nombreuses définitions. Parmi celles-ci, nous retiendrons les plus répandues. Ainsi, D. Creissels écrit : « *Le passif canonique est un mécanisme qui, opérant sur un verbe transitif, produit une forme intransitive dérivée dont le sujet reçoit exactement le même rôle que l'objet de la construction transitive.* » (Creissels, 2004, ch. 12) Pour C. Muller, le passif consiste à : « *reléguer au rang de relation facultative de dernier rang la relation prédicative du premier argument au verbe, avec ou sans modification (temporelle, aspectuelle) dans la sémantique du verbe.* » (Muller, 2002 : 223) Avec d'autres termes et d'autres outils, la grammaire générative sous sa forme classique analyse le passif en notant que la morphologie passive absorbe le rôle thématique du sujet (de l'argument externe) ainsi que l'assignation d'un cas accusatif, ce qui provoque le mouvement de l'argument interne venant occuper la place restée vide. Autrement dit, le verbe transitif devient intransitif, inaccusatif, et l'objet se déplace pour occuper la place du sujet. (Chomsky, 1981, ch. 2) Le point commun entre ces différentes définitions est – pour employer des termes plus simples – que le passif consiste essentiellement à supprimer, ou tout au moins à rendre secondaire, la place de l'agent. Il s'agit donc d'un point de vue particulier sur la scène présentée.

3 Le passif en langue des signes

Est-il possible d'utiliser, pour l'analyse de la langue des signes, des catégories créées pour les langues vocales ? En ce qui concerne le passif, les définitions des manuels scolaires insistant sur le participe passé, l'auxiliaire ou le C.O.D. sont évidemment inadaptées. Par contre, les définitions linguistiques mettant l'accent sur les places respectives de l'agent et du patient peuvent tout à fait concerner la langue des signes.

Est-il souhaitable d'utiliser ces catégories ? Il s'agit là d'une question largement débattue... Un des intérêts de cette reprise peut consister justement à comparer les structures des langues vocales à celles des langues des signes, ne serait-ce que pour montrer leurs différences...

Si l'on reprend donc la définition linguistique du passif : structure consistant à reléguer au second plan – voire à supprimer totalement – l'agent, la langue des signes permet une telle expression. La manière la plus courante, comme le note C. Cuxac, consiste à inverser l'orientation des verbes : en transfert personnel par exemple, les verbes transitifs 'actifs' ont souvent une direction et/ou un mouvement de l'agent vers le patient. Ils prennent un sens passif avec le mouvement ou la direction inverse.

4 Un exemple du corpus TALS (séquence GB) :

La locutrice B parle d'une séance d'arts plastiques au Musée avec des enfants. Elle dit qu'elle était sollicitée par beaucoup de questions de la part des enfants. Au début de cette intervention, B signe le verbe [appeler] à plusieurs reprises, orienté vers elle-même : elle était appelée par les enfants. Ce qui est particulier ici est que ce verbe est signé de différentes façons : tantôt avec la main droite, tantôt avec la main gauche, avec différents mouvements d'épaule, différentes orientations, montrant la multiplicité des appels de la part des enfants. L'origine de ces appels, l'agent de ces verbes est connu 'en général' : il s'agit des enfants présents lors de cette animation. Cependant, chacun de ces appels provient d'un enfant situé spatialement – à droite, à gauche, en face, etc., mais non identifié personnellement. Cette origine non précise des appels, non clairement identifiée, ces agents non nommés, produisent un énoncé qui met clairement l'accent sur le rôle du patient, sur le point de vue de B – peu importe que ces appels proviennent de Pierre, Paul ou Jacques – d'ailleurs, elle ne s'en souvient peut-être pas elle-même. Dans cet énoncé, le point de vue adopté est celui du patient ; l'agent est mis au second plan. Une bonne traduction devra prendre une forme passive pour bien refléter le signifié de cet énoncé – comme beaucoup de phrases passives, une traduction par la contrepartie active est possible, mais elle reflèterait moins bien le point de vue exprimé.

Pour prendre une image cinématographique, la caméra se dirige sur le patient et, par un mouvement de focale et de profondeur de champ, les enfants sont mis au second plan ou dans le flou – par exemple, on ne voit plus des enfants que les bras qui se lèvent.

5 Passif et inverse

Pour certaines langues comme l'Algonquin, les recherches linguistiques distinguent passif et inverse (Bresnan J., Dingare S. et al., 2001).

Dans ces langues, l'inverse est une construction transitive, où le patient occupe la place de l'objet, l'agent est mentionné directement – sans ajout d'un oblique (comme une préposition en français), et où l'agent ne peut pas être omis.

Le passif, lui, est une construction intransitive, où le patient occupe la place du sujet, où l'agent peut être omis ; et s'il n'est pas omis, il est marqué par l'ajout d'un oblique.

6 Passif et inverse en langue des signes

Dans la séquence AB du corpus TALS 2005, une occurrence typique de construction inverse se trouve dans le dialogue entre les deux locuteurs : la locutrice B, pose une question sur ce qui est présenté dans le site de Websourd, avec le signe [présenter] tourné vers l'extérieur, et le locuteur A reprend (très brièvement) le même signe [présenter], mais tourné vers lui-même. On peut traduire ces deux occurrences du même signe par une alternance actif/passif : « qu'est-ce que présente ce site ? », « Ce qui est présenté consiste... ». Et cette alternance rend bien compte de ce qui est signifié par l'orientation de ce verbe : B intervient à plusieurs reprises avec des verbes actifs, du point de vue de ceux qui construisent et alimentent le site internet, tandis que A prend souvent le point de vue de l'internaute qui navigue sur le site internet de Websourd et qui voit défiler devant son écran de multiples informations.

On pourrait voir là un exemple de passif : la première phrase exprime le point de vue de l'agent, la deuxième celui du patient. Nous préférons y voir un exemple d'inverse. Une des différences entre ces deux structures est que dans la construction inverse, l'agent est clairement identifié – et, en langue des signes, une place précise lui est attribuée dans l'espace de signation. Il est impossible de changer cet emplacement – sauf raison particulière qui se doit d'être explicitée. Il s'agit d'un simple changement d'emplacement du point de vue ; l'information transmise est identique. Au contraire, dans le cas prototypique du passif, l'agent est soit inconnu, soit connu mais mis au second plan. La place qui lui est attribuée dans l'espace de signation est donc moins stricte : celle-ci peut varier sans que cela perturbe la compréhension du message. L'information transmise est modifiée.

Le fait que ces exemples concernent tantôt un récit, tantôt un dialogue n'a pas d'influence sur la question du passif et de l'inverse : dans toutes formes de discours – y compris l'expression poétique, il est possible d'utiliser ces différentes structures.

Pour continuer la comparaison avec le langage cinématographique, l'inverse est un simple mouvement de champ/contrechamp : la focale est identique, la profondeur de champ également, les personnages sont toujours présents et identifiés, seul l'emplacement de la caméra change.

7 Compléments

D'autre part, au passif, la mention de l'agent est possible ; mais l'absence de cette mention est également possible. Dans une phrase inverse, l'agent ne peut pas être effacé : même s'il n'est pas explicitement mentionné, sa place fixe suffit à signifier sa présence. Au passif, on peut ajouter, à la suite du verbe, un complément – soit sous forme prépositionnelle [par] ou [à cause de], soit sous forme de phrase indépendante [qui ? ...].

D. Creissels (Creissels, 1995 : 278s.) remarque d'ailleurs que dans certaines langues comme l'arabe ou le nahuatl, le passif n'admet pas de complément d'agent. Dans d'autres langues, le complément d'agent résulte d'un processus récent par lequel a été intégré à la phrase passive ce qui à l'origine constituait une phrase distincte. En tswana, une phrase comme : « l'enfant a été mordu par le chien » peut s'analyser comme : « l'enfant a été mordu, c'est le chien ».

On peut se poser la question d'un processus similaire en langue des signes : un complément d'agent prend souvent la forme d'une phrase séparée, introduite par une question [Je suis appelé. (Par) qui ?...]. Peut-être les compléments prépositionnels, comme ceux introduits par [par] ou [à cause de] proviennent-ils, à l'origine, de phrases indépendantes ?...

8 Exemples du corpus TALS 2005 (séquence AB) :

Au début de la séquence AB, le locuteur A prend le rôle de l'internaute qui navigue sur le site de Websourd, et qui peut choisir entre une présentation écrite ou une traduction signée – le verbe [signer] est orienté vers le locuteur, d'après la situation de l'internaute qui regarde les explications signées, diffusées par le site internet.

De même, à la fin de la séquence AB, il est question de contes présentés par deux personnes sourdes, et le locuteur A prend encore le rôle de l'internaute qui surfe sur le site et regarde les séquences vidéo qui lui sont signées. Le verbe [raconter] est donc orienté vers le locuteur.

Toutefois, si, dans ces exemples, nous voyons des exemples de verbes orientés vers le locuteur, donc avec un sens passif et une traduction possible par une phrase passive, l'orientation de ces verbes est précise quant à son origine : à chaque fois, l'origine du mouvement du verbe est clairement située à la place du site internet de Websourd. Le locuteur aurait très bien pu prendre le rôle des concepteurs de Websourd – et non celui de l'internaute qui surfe – comme le fait B. Les situations, et l'orientation des verbes, sont tout à fait inversables sans changement de signification.

9 Conclusion

Pour rendre compte des différentes formes que peuvent prendre les phrases de sens passif en langue des signes, nous proposons de distinguer deux formes : le passif et l'inverse. L'inverse est un simple changement de point de vue sans aucun changement de signification, tandis que le passif modifie l'information transmise, du fait du changement de focalisation portée sur les actants : l'agent est soit complètement occulté, soit mis au second plan, laissé dans le flou ; ce qui se traduit notamment pour l'agent par un emplacement moins précis. D'autre part, le passif peut être suivi d'une mention de l'agent, souvent sous forme de phrase indépendante, tandis que l'agent est toujours explicitement présent dans la structure inverse.

Distinguer ces structures peut, par ailleurs, permettre d'affiner les analyses du Traitement automatique des LS. Ainsi, le logiciel de modélisation de l'espace de signation, développé à l'IRIT de Toulouse, permet de réaliser aisément le mouvement inverse. Il pourrait être agrémenté d'une fonction de focale et de profondeur de champ, permettant de mieux refléter les nuances possibles de l'expression du passif en langue des signes.

Références

- BRESNAN J., DINGARE S. & MANNING C.D., (2001), Soft Constraints Mirror Hard Constraints : Voice and Person in English and Lummi, *Proceedings of the LFG 01 Conference*.
- CHOMSKY N. (1981, trad. 1991), *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris Publications.
- CREISSELS D. (1995), *Eléments de syntaxe générale*, Paris, P.U.F.
- CREISSELS D. (2004), *Cours de syntaxe générale*, disponible sur : <http://lesla.univ-lyon2.fr/>
- CUXAC C. (2000), *La Langue des Signes Française, Les voies de l'iconicité*, Paris, Ophrys.
- MULLER C. (2002), *Les Bases de la syntaxe*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.